Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Reliure, veuillez visiter :
capreliure.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ARTS DE LA RELIURE

SESSION 2026

ÉPREUVE EP2 : ANALYSE ET PRÉPARATION D'UN OUVRAGE EN RELIURE

Coefficient : 2 Durée : 1 h 30

Documents techniques et documents réponse fournis avec le sujet. Matériel autorisé : calculatrice conforme à la réglementation, règle graduée, crayon, gomme et matériel d'écriture. Aucun autre document n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse fonctionnelle et technique de l'ouvrage (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Étude technologique, choix des matériaux et calculs (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Préparation de la fabrication et communication professionnelle (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Prévention et sécurité à l'atelier (3 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ATELIER DU LIVRE D'AUBRAC, 14 RUE DES ARTS, TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

L'atelier reçoit un ouvrage de bibliothèque dont la couverture est détachée et dont deux cahiers se sont désolidarisés du corps d'ouvrage. Le client demande une remise en état permettant une consultation régulière, tout en conservant le corps d'ouvrage et l'étiquette de titre d'origine. La reliure existante est trop dégradée pour être conservée comme couverture fonctionnelle.

Le travail demandé consiste à examiner l'ouvrage, à proposer une solution de reliure adaptée et à organiser les opérations de préparation. La confection matérielle de la reliure n'est pas demandée. Toutes les dimensions, caractéristiques de matériaux, données de prix et consignes d'atelier nécessaires figurent dans le sujet et les documents techniques DT 1 à DT 3.

Le candidat répond sur les documents réponse DR 1 et DR 2 et peut joindre toute feuille de calcul clairement identifiée. Les dimensions sont exprimées en millimètres, sauf indication contraire. Les calculs sont présentés avec leur formule, leur application numérique et leur résultat arrondi au centime pour les coûts.

PARTIE 1 : Analyse fonctionnelle et technique de l'ouvrage (5 points)

Compétence évaluée : C1.3, repérer et identifier les caractéristiques techniques

À partir de la mise en situation et des documents DT 1 et DT 2, analysez l'ouvrage et les demandes du client. Distinguez les caractéristiques observées des choix de réalisation proposés.

1.1 (2 points) Relevez quatre caractéristiques ou désordres de l'ouvrage qui ont une incidence sur sa remise en reliure. Pour chacun, indiquez l'incidence sur la préparation ou sur la réalisation.

1.2 (1,5 point) Formulez la fonction principale attendue de la nouvelle reliure et indiquez deux contraintes du cahier des charges que la solution devra respecter.

1.3 (1,5 point) À partir du DT 2, proposez le type de reliure adapté à cette commande et justifiez ce choix par deux éléments techniques liés à l'usage ou à l'état de l'ouvrage.

PARTIE 2 : Étude technologique, choix des matériaux et calculs (6 points)

Compétence évaluée : C2.2, proposer et justifier des solutions techniques de réalisation

Les données de coupe, les formats disponibles, les prix et les conventions de calcul sont fournis dans le DT 2. Les calculs demandés portent sur un seul ouvrage, sauf indication contraire. Les tolérances de coupe indiquées dans le DT 2 doivent être prises en compte.

2.1 (2 points) Un panneau de carton de format 700 × 1 000 mm doit fournir les plats de couverture de dimensions 166 × 246 mm. La largeur de coupe est de 0,5 mm entre deux pièces. Calculez le nombre maximal de plats obtenus sur un panneau en utilisant une disposition en rangées et colonnes. Vérifiez la faisabilité de cette disposition dans les deux dimensions, puis déduisez le nombre de couvertures complètes obtenues.

2.2 (2,5 points) La toile est débitée dans un rectangle de 420 × 300 mm, puis mise au format fini de 396 × 276 mm. Calculez la surface du rectangle initial, la surface de la toile utilisée et le pourcentage de chute par rapport au rectangle initial selon la formule $\text{taux de chute} = \frac{S_{initiale} - S_{utilisée}}{S_{initiale}} \times 100$. Le prix de la toile est de 18,00 € par mètre carré. Calculez le coût de la toile utilisée pour un ouvrage. Donnez les surfaces en mm² et convertissez la surface utilisée en m² pour le calcul du coût.

2.3 (1,5 point) Le dos du corps d'ouvrage mesure 22 mm de largeur. La doublure du dos doit recouvrir le dos et présenter un débord de 15 mm de chaque côté. Sa hauteur finie est de 230 mm. Calculez la largeur de débit de cette doublure, puis sa surface en mm². Expliquez en une phrase l'utilité des débords latéraux dans l'assemblage.

PARTIE 3 : Préparation de la fabrication et communication professionnelle (6 points)

Compétences évaluées : C2.2 et C2.4, justifier les solutions et organiser la réalisation

Vous préparez une fiche de travail destinée à un relieur de l'atelier. Les opérations doivent être ordonnées en tenant compte de l'état de l'ouvrage et des exigences de conservation précisées dans le cahier des charges. Complétez le DR 1 et répondez aux questions suivantes.

3.1 (2 points) Proposez l'ordre chronologique de six opérations de préparation et de réalisation, depuis la réception de l'ouvrage jusqu'au contrôle final. Votre ordre doit intégrer l'examen et le relevé des caractéristiques, la remise en état des cahiers désolidarisés, la préparation des éléments de couverture et l'assemblage. Inscrivez les opérations dans le DR 1.

3.2 (2 points) Complétez la nomenclature du DR 1 pour un ouvrage. Indiquez, pour chaque élément demandé, la désignation, la dimension de débit lorsqu'elle est calculable avec les données du sujet, la quantité et le matériau choisi. Pour les éléments dont la dimension n'est pas fournie, indiquez « à relever sur l'ouvrage ».

3.3 (2 points) Rédigez une transmission professionnelle de deux à quatre phrases à destination du responsable d'atelier. Elle doit signaler les deux cahiers désolidarisés, rappeler les deux exigences du client à préserver et préciser un contrôle à effectuer avant la remise de l'ouvrage.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité à l'atelier (3 points)

Prévention des risques liés aux opérations de reliure

Les consignes de prévention propres à l'atelier figurent dans le DT 3. Les opérations envisagées comprennent notamment la coupe manuelle de matériaux, l'application de colle au pinceau et

l'utilisation d'une presse de reliure. Complétez le DR 2 en vous appuyant sur ces données.

4.1 (1,5 point) Pour chacun des trois postes du DR 2, identifiez un danger, le dommage possible et une mesure de prévention adaptée. Les réponses doivent être cohérentes avec les consignes du DT 3.

4.2 (1,5 point) Indiquez les conduites à tenir avant d'utiliser la presse et après une projection de colle dans l'œil. Pour chaque situation, donnez deux actions concrètes en vous référant au DT 3.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : RELEVÉ DE L'OUVRAGE ET SCHÉMA DE LA COUVERTURE

Ouvrage confié à l'atelier : volume de bibliothèque de 160 × 240 mm, composé de 96 feuillets répartis en 12 cahiers de 8 feuillets. Épaisseur mesurée du corps d'ouvrage après mise en presse : 18 mm. Le papier est imprimé et doit être conservé. Deux cahiers sont désolidarisés au niveau de la couture. La couverture existante est détachée et fendue au niveau des mors. L'étiquette de titre d'origine est intacte et doit être conservée et reposée.

Relevé pour la nouvelle couverture : dimensions des plats : 166 × 246 mm chacun. Largeur du dos à prévoir : 22 mm. Les deux joints entre les plats et le dos sont de 6 mm chacun. Les dimensions de toile tiennent compte de 15 mm de rentré sur chacun des quatre côtés. La toile finie à débiter mesure donc 396 × 276 mm, selon le schéma. Les formes du schéma sont représentées à titre de disposition ; les cotes écrites font foi.

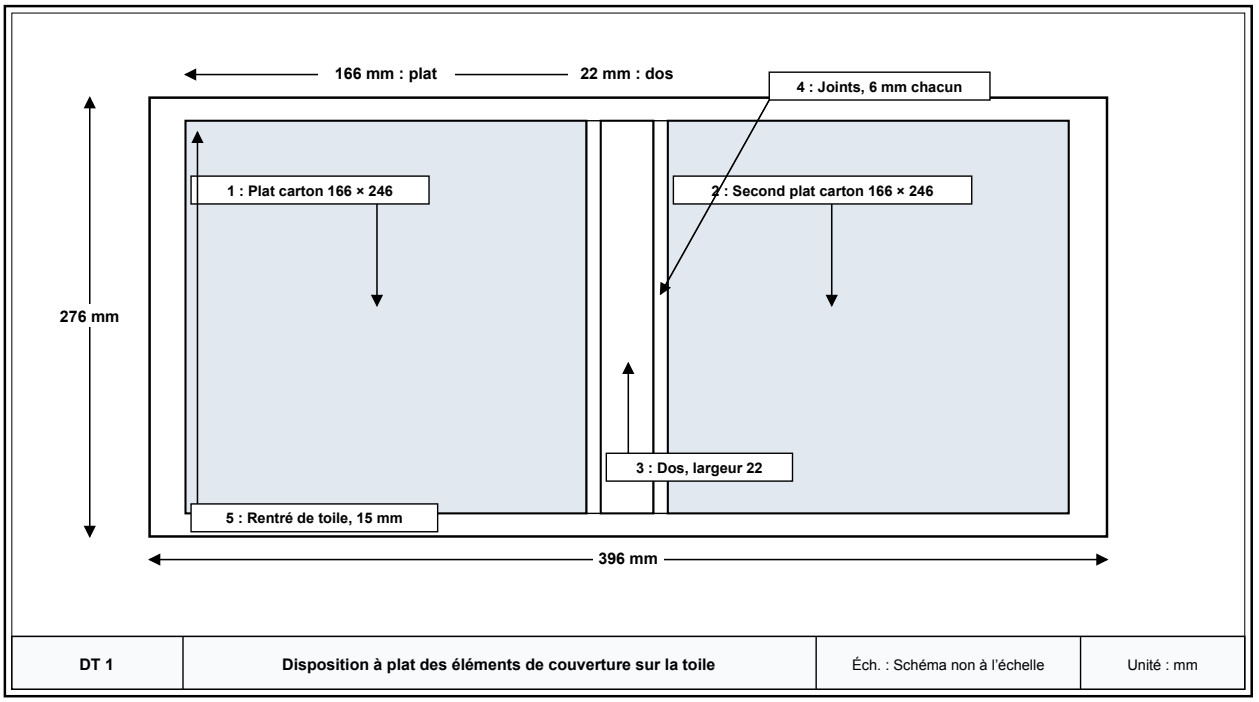


Schéma de principe. Les cotes écrites prévalent sur la représentation. Dimensions en mm.

Caractéristiques relevées et exigences du client

Élément	Caractéristique ou exigence
Corps d'ouvrage	160 × 240 mm ; 96 feuillets ; 12 cahiers de 8 feuillets
Épaisseur du corps	18 mm après mise en presse
État constaté	Deux cahiers désolidarisés ; ancienne couverture détachée et fendue aux mors
Plat de couverture	166 × 246 mm ; deux plats par ouvrage
Dos et joints	Dos : 22 mm ; deux joints : 6 mm chacun
Exigences client	Conserver le corps d'ouvrage et l'étiquette de titre d'origine ; permettre une consultation régulière

Données de la commande transmises à l'atelier.

DT 2 : SOLUTIONS DE RELIURE, MATÉRIAUX ET DONNÉES DE CALCUL

Les données ci-dessous sont celles retenues pour cette commande. Les caractéristiques commerciales de format et de grammage sont celles communiquées par le fournisseur de l'atelier. Les cotes de débit indiquées sont les cotes à utiliser pour les calculs de l'épreuve.

Éléments et matériaux disponibles pour la commande

Élément	Caractéristique	Quantité par ouvrage	Prix ou remarque
Carton de couverture	Panneau 700 × 1 000 mm ; plats à débiter en 166 × 246 mm	2 plats	4,80 € par panneau
Toile de reliure	Toile bleu nuit ; débit fini de 396 × 276 mm ; ébauche disponible de 420 × 300 mm	1 pièce	18,00 € par m²
Doublure du dos	Largeur du dos : 22 mm ; recouvrement latéral : 15 mm de chaque côté ; hauteur : 230 mm	1 pièce	Papier de renfort adapté à la reliure
Corps d'ouvrage	Papier imprimé existant, à conserver	1	Aucun remplacement de feuillet prévu
Étiquette de titre	Étiquette d'origine intacte	1	À déposer avec précaution et à reposer sur le plat
Adhésif	Colle de reliure en pot, application au pinceau	Selon besoin	Consulter les consignes de sécurité du DT 3

Données fournisseur et cotes de débit prescrites pour le sujet.

Conventions et données de coupe

Paramètre	Valeur
Dimensions du panneau de carton	700 × 1 000 mm
Dimensions d'un plat	166 × 246 mm
Largeur de coupe entre pièces	0,5 mm
Ébauche de toile	420 × 300 mm
Toile utilisée après mise au format	396 × 276 mm
Conversion d'aire	1 m² = 1 000 000 mm²
Calcul du coût de toile	Coût = surface utilisée en m² × prix au m²
Calcul du taux de chute	Taux de chute = (surface initiale - surface utilisée) ÷ surface initiale × 100

Données à utiliser pour les calculs des questions 2.1 et 2.2.

Repères de choix technologique

Solution ou élément	Fonction dans l'ouvrage	Point de vigilance
Reliure cousue avec couverture rigide	Maintenir les cahiers et protéger le corps d'ouvrage pour une consultation régulière	Les cahiers désolidarisés doivent être remis en état avant la confection de la couverture
Toile de reliure	Revêtement et protection des plats et du dos	Respecter les rentrés et maintenir une application régulière de l'adhésif
Doublure du dos	Renforcer et solidariser la zone du dos	Prévoir un débord latéral de 15 mm de chaque côté du dos
Étiquette d'origine	Conserver l'identification historique de l'ouvrage	Repérer son emplacement avant dépose et éviter de la détériorer

Repères fournis pour orienter la proposition de réalisation.

DT 3 : CONSIGNES DE PRÉVENTION DE L'ATELIER

Avant toute opération, l'espace de travail est dégagé et éclairé. Les outils sont utilisés conformément aux consignes de l'atelier. Les consignes ci-dessous s'appliquent aux opérations prévues pour la commande.

Risques repérés et consignes de prévention

Poste ou situation	Danger et dommage possible	Mesures de prévention et conduite à tenir
Coupe manuelle au couteau	Lame tranchante : coupure de la main ou des doigts	Utiliser un tapis de coupe et une règle adaptée ; maintenir les doigts hors de la trajectoire ; couper en éloignant la lame du corps ; ranger la lame après usage
Application de colle au pinceau	Projection ou contact avec la colle : irritation de la peau ou des yeux	Consulter l'étiquette du produit ; éviter les projections ; porter les protections prévues par les consignes du produit ; refermer le pot après usage ; en cas de projection dans l'œil, rincer immédiatement et abondamment à l'eau puis prévenir le responsable
Utilisation de la presse	Pincement ou écrasement des doigts	Vérifier l'état et la stabilité de la presse ; positionner l'ouvrage avant la mise en pression ; garder les doigts hors des zones de fermeture ; actionner la presse sans geste brusque ; ne pas laisser la presse sous pression sans surveillance
Incident ou matériel défectueux	Aggravation d'un accident ou exposition au risque	Arrêter l'opération, sécuriser la zone et avertir immédiatement le responsable d'atelier ; ne pas utiliser un outil ou un équipement défectueux

Extrait des consignes internes de l'atelier pour la préparation de cet ouvrage.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Feuille de préparation et nomenclature — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux. Pour les opérations, numérotez les étapes dans l'ordre retenu. Pour les dimensions qui ne peuvent pas être déduites des documents techniques, inscrivez « à relever sur l'ouvrage ». Ce document est à rendre avec la copie.

Ordre des opérations

N° d'ordre	Opération à réaliser	Contrôle ou précaution associée
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

À compléter pour la question 3.1.

Nomenclature de débit pour un ouvrage

Élément	Dimension de débit	Quantité	Matériau ou provenance	Observation
Plat de couverture	.....	.....	.....	.....
Toile de couverture	.....	.....	.....	.....
Doublure du dos	.....	.....	.....	.....
Corps d'ouvrage	.....	.....	.....	.....
Étiquette de titre	.....	.....	.....	.....

À compléter pour la question 3.2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Repérage des risques et mesures de prévention — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez une ligne pour chacun des postes indiqués. Précisez un danger, le dommage possible et une mesure de prévention cohérente avec le DT 3. Ce document est à rendre avec la copie.

Analyse des risques au poste de travail

Poste ou situation	Danger identifié	Dommage possible	Mesure de prévention ou conduite à tenir
Coupe manuelle	.....	.....	.....
Application de colle	.....	.....	.....
Utilisation de la presse	.....	.....	.....
Avant l'utilisation de la presse : deux vérifications ou conduites	.....	.....	.....
Projection de colle dans l'œil : deux actions immédiates	.....	.....	.....

À compléter pour les questions 4.1 et 4.2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.